Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 628

Artikel: Un an après : l'Etat et les chiot'secs
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012932

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN AN APRÈS

L'Etat et les chiot'secs

Par un «appel au peuple» lancé dans DP[1] et repris par «La Suisse» et la «Tribune Le Matin», il avait été possible de trouver trente familles volontaires pour faire des essais avec des toilettes à compostage dans des immeubles locatifs en ville. On avait visité ces familles, mesuré les dimensions de leurs cabinets, étudié la manière de ventiler le chiot'sec correctement, discuté et eu des contacts sympathiques.

Le tout aboutit à un rapport soumis en juin 1981 à l'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE) et au Service cantonal vaudois de la protection des eaux (SCPE). Ce rapport présentait en particulier un devis complet pour l'installation des toilettes à compostage, une estimation des frais pour suivre l'expérience et une estimation des coûts des essais biologiques sur les composts à différents stades de maturité. Le but de l'opération était d'apprécier de manière aussi complète que possible les implications de l'introduction en ville de toilettes à compostage.

Rappelons qu'un tel effort apparaît indispensable à plus long terme pour lutter contre la pollution des eaux et maintenir la fertilité des sols.

PAS D'ARGENT, PAS DE SUITES

Les offices concernés ont finalement décidé à la fin de l'année dernière qu'ils n'avaient pas d'argent pour de tels essais (l'OFPE a néanmoins laissé entendre qu'il serait désireux d'approfondir encore quelques questions en rapport avec l'usage de toilettes à compostage).

Il faut donc admettre que les essais proposés n'auront pas lieu, ou en tout cas pas dans un avenir proche. Nous le regrettons. Il ne nous reste qu'à remercier ici les volontaires qui s'étaient inscrits pour participer aux essais.

Remarquons que pendant ce temps, on ne semble toujours pas manquer d'argent pour poser des tuyaux et faire des stations d'épuration coûteuses et parfois très peu efficaces, comme par exemple celle de Mézières[2] (VD). Il semble qu'on préfère continuer à lutter contre des symptômes plutôt que de s'attaquer, même timidement, aux causes.

LE TRUC DES AUTRICHIENS

Il y a maintenant plus d'un an que j'ai un chiot'sec chez moi. Ça se passe bien dans l'ensemble. Néanmoins, il y aurait des améliorations à lui apporter et certains acheteurs ont eu des difficultés. Entretemps, un autre petit chiot'sec (sans courant) est apparu. Simple, sûr, bien conçu, mais exigeant des vidanges plus fréquentes. On ne peut pas tout avoir. L'Académie des Sciences d'Autriche s'est associée à nos travaux et des académiciens et scientifiques de haut niveau font soigneusement caca dans un chiot'sec comme le mien quelque part en Autriche. Ils ajoutent du marc de raisin traité de la bonne manière. C'est un agent de compostage très efficace. Si on veut composter correctement dans un petit volume, l'apport de matières carbonnées est très important. Ça peut être des copeaux de bois ou d'écorce, mais le marc de raisin est, semble-t-il, plus efficace et moins volumineux pour le même effet.

L'intérêt pour le chiot'sec est plus grand que je ne l'aurais pensé. Par exemple, il a suffi que le magazine hebdomadaire du «Tages Anzeiger» publie un petit texte sur nos essais pour qu'une centaine de demandes d'information nous parvienne. Je passe au moins une heure par jour à répondre à des questions, donner des informations et aussi essayer d'aider ceux qui ont acquis le même chiot'sec que moi et chez qui il y a des difficultés. Ces cas sont heureusement rares. Si la ventilation n'est pas correctement installée, on peut avoir des difficultés à obtenir un tirage naturel suffisant. Dans ce cas, des odeurs peuvent se produire et il n'y a plus d'évaporation de liquide. La masse est saturée d'eau, l'air ne pénètre pas et la décomposition est compromise. On peut bien sûr y remédier en installant un ventilateur, mais on préférerait pouvoir s'en passer.

La télévision suisse alémanique et la télévision allemande se sont aussi intéressées à cette affaire. On a filmé mon chiot'sec sous différents angles: ce fut laborieux parce que le local est petit. J'ai dû montrer ce qu'on en extrait et comment on l'extrait. Cela n'a pas été trop bien réussi parce que le moment de l'extraction n'était pas très favorable. Bref, on a, je crois, vécu et montré les hauts et les bas du chiot'sec.

Cette expérience m'a fait progressivement réaliser l'importance du compostage, c'est-à-dire de la fermeture du cycle des matières organiques par décomposition bactérienne. La nature n'a peut-être pas prévu au départ que l'homme, au contraire de tous les animaux (s'il y a des exceptions, je ne les connais pas) choisirait de mettre ses déjections toujours au même endroit. La dispersion a ici bien des avantages, mais cela implique presque une vie nomade. Si on décide qu'il y a quelque part des toilettes, on se crée une obligation de compostage et de restitution au sol. Mettre ces matières dans de l'eau n'est acceptable que si cette eau salie est restituée au sol de manière adéquate. C'est possible, mais peu pratiqué aujourd'hui, parce que contraire aux croyances des divers services officiels des eaux et des services de protection de l'environnement. Le compostage est certes un processus complexe, mais sa mise en œuvre est indispensable. Un jour quelqu'un m'a demandé quel métier j'aimerais que mon fils choisisse. J'ai répondu: «composteur». Si nous n'apprenons pas à être nous-mêmes les composteurs de nos déchets, ce métier est, à n'en pas douter, promis à un brillant avenir. A moins que la politique actuelle du plus grand commun dépotoir se poursuive (l'officialité hélas s'en charge) et que nous finissions par tous nous noyer dans nos propres eaux usées.

P. L.

[1] DP 567, 13.11.80: «Pas de salut dans la chasse d'eau!».
[2] DP 582, 5.3.82: «Erreur à Mézières».